

**PROVINCE DE QUÉBEC**43<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 7 DÉCEMBRE 2023

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 7 décembre 2023*

Aujourd'hui, à quatorze heures vingt-cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n<sup>o</sup> 40 Loi visant notamment à réformer les cours municipales et à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la performance du système de justice

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.